



Didier Louvet
Secrétaire Général de l'UFR

La lettre de l'UFR

N°14

juin 2021



Fédérale des retraités

Tout Va Très Bien, Madame la présidente de la Banque Centrale Européenne !
Allô, allô, Emmanuel !
Quelles nouvelles ?
Tout va très bien, Madame Elisabeth,
Dans le quartier chic de Londres, un grand aquarium accroché entre 2 tours à 35m de hauteur permettra aux requins de la finance du dernier étage de nager en admirant le fog de la City. Ce n'est pas grand-chose, une broutille, 25 m de long, 3 m de profondeur pour un coût modique d' 1,5 milliards d'euros dans un complexe de 2000 appartements de haut standing construits pour 21 milliards d'euros.
Pourtant il faut que l'on vous dise,
On déplore un tout petit rien :
Quelques grincheux compulsifs protestent pendant ce temps sur les migrants expulsés de Grande-Bretagne, dénoncent le sort des étudiants étrangers encore appauvris pendant la pandémie qui ne mangent plus que 3 fois par semaines, grondent contre le mal logement et les crédits contractés sur plusieurs générations pour des logements dont le terrain ne leur appartiendra jamais.
Mais à part, Madame Elisabeth,
Tout va très bien !
trop polluante. Ils ne savent guère apprécier les joies du RER mal odorant et à nouveau bondé avec le déconfinement.

.../...

Cher.e.s camarades

L'UFR des Services Publics édite régulièrement une « Lettre de l'UFR » qui essaie de valoriser l'activité syndicale en direction des retraité.e.s et des problématiques sociales au niveau national mais aussi territorial.

Même si cette lettre s'adresse en premier lieu aux retraité.e.s, elle est tout autant destinée à tous, jeunes, actifs et actives futur.e.s retraité.e.s. Nous comptons sur vous pour la diffuser le plus largement mais aussi pour l'alimenter par vos articles pour que cette lettre soit le support de toutes et tous.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos textes, nouvelles, photos reprenant l'activité de vos régions, départements, syndicats, sections.

Nous vous remercions vivement de votre intérêt et de vos contributions.

Fraternellement

L'UFR

Allô, allô, Jean ! Valet modèle

.../...

D'autres nouvelles ?

Tout va très bien, Madame Roselyne,

Notre ami Jeff Bezos, part le 20 juillet dans sa propre fusée, avec son frère Mark pour un voyage de 10 mn admirer le trou de la couche d'ozone. Quelques milliards pour 3 mn d'apesanteur sans conséquence pour la pollution, ils accuseront les vaches péteuses. De plus, ils feront profiter du 3eme siècle vacant celui qui a emporté les enchères fixées à 2,8 millions de dollars et attribuées pour 28 millions. Quelle chance !

Pourtant il faut que l'on vous dise,

On déplore un tout petit rien :

Des parisiens sont désespérés car Paris leur est interdit depuis le 1^{er} juin s'ils ne savent pas remplacer leur vieille Tesla Crit'air 4

Ceux qui avaient parié sur le 2 roues motorisé pour échapper aux embouteillages paieront le stationnement et créent par mécontentement quelques bouchons.

Allô, allô, Gérald ! Larbin fidèle !

Que de nouvelles ?

Mais à part, Madame Roselyne,

Tout va très bien !

Tout va très bien, Mme Barbara,

Les locations des villas de luxe s'envolent et les semaines atteignent 6000 euros. Surtout, félicitons-nous car nos cottages construits en bord de mer en toute illégalité ont tous trouvés preneurs.

Pourtant il faut que l'on vous dise,

On déplore un tout petit rien :

Le secours populaire va encore squatter quelques plages du nord une journée pour que les enfants pauvres puissent tremper leurs pieds dans les bâches, quelle horreur ! Des associations réclament toujours l'application de la loi littorale mais heureusement ne s'en prennent plus aux paillotes, même les gendarmes muselés par notre ministre de l'intérieur.

Mais à part, Madame Barbara,

Tout va très bien !

Allô, allô, Eric ! laquais fidèle !

Plus de nouvelles ?

Tout va très bien, Mme Marlène,

Au Danemark, l'un des derniers gouvernements sociaux-démocrates d'Europe mène l'une des politiques les plus restrictives du continent sur l'immigration.

Pourtant il faut que l'on vous dise,

On déplore un tout petit rien :

Ce gouvernement qui se dit de gauche tente par sa politique d'empêcher la droite radicale d'arriver au pouvoir.

Mais à part, Madame Marlène,

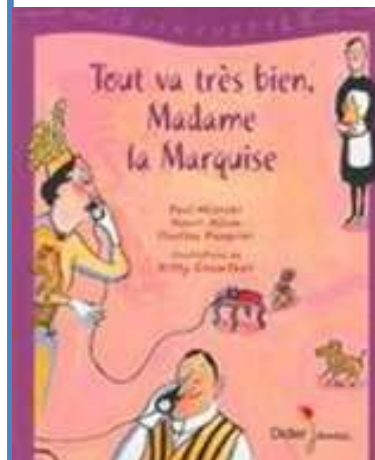
Tout va vraiment très bien !

La Gauche Socialistes Française a déjà tenté l'expérience à plusieurs reprises, ce qui a mené le gouvernement jupitérien actuel au pouvoir.

Alors tout va vraiment, vraiment, très bien Christine Lagarde !!!

Sommaire :

- Edito
- Adresse
- La Protection sociale complémentaire
- Intervention UFR au Xème congrès de l'UFICT des services publics
- Le financement de la Sécurité sociale en situation de dépendance
- La dernière échappée de Robert Marchand
- Liberté, je crie ton nom
- La Commune de Paris
- Le temps des Cerises
- Circule Hercule
- Vie Nouvelle



La Protection sociale complémentaire

A chaque fois qu'un gouvernement assène des mauvais coups sur les salariés du privé ou du public, il accorde souvent une Cerise pour faire croire que les réformes améliorent leurs situations et réduisent les inégalités. Ce Bigarreau alléchant permet une communication trompeuse de sa politique à l'adresse de la population non concernée qui ne peut qu'avalier la Drupe et permet aux syndicats réformistes de signer en argumentant sur les quelques avancées dans la loi mais en restant très silencieux sur le recul général.

Faisons le bilan des réformes des retraites, Durafour, PPCR, loi NOTRe, ... pour en être persuadés !

La loi dite de transformation de la Fonction Publique n'échappe pas à ce stratagème, mais cette fois la cerise est une Griotte bien aigre.

Certains vont pourtant croire aux cadeaux en apprenant qu'un décret serait en préparation dans le cadre de l'ordonnance qui prévoit entre autre, d'augmenter la **participation des administrations pour la protection sociale complémentaire de la Sécurité Sociale des agents.**

Celle-ci devrait atteindre au moins 50% du tarif et semble être une aubaine en ces temps de disette.

Y a t-il vraiment un élément bénéfique dans ce projet ?

Au risque d'être en porte-à-faux avec quelques camarades très investis dans les mutuelles et désolé d'amener la désillusion pour de nombreux collègues, voici 3 éléments qui ternissent la fête sur lesquels nous sommes et serons intransigeants :

Nous n'acceptons pas ces foutaises. La loi de Macron met en pièce comme jamais le statut de la Fonction Publique et de l'ensemble des agents des entreprises publiques, même Sarko n'avait pas osé. Le gel du point d'indice est un instrument de démolition. La perte de pouvoir d'achat conduit de plus en plus d'agents à renoncer à se soigner et à souscrire une mutuelle.

Et là, par bonté de Jupiter ? Agnès Pannier-Runacher, qui fustige sans cesse les fonctionnaires, propose une participation **minimum** de la p.s.c. !

Quand nous ne pourrons plus manger, nous proposera t-elle l'aide alimentaire ?

Augmentez nos rémunérations et nous saurons nous soigner !

La participation à la p.s.c. n'est pas prise en compte pour le calcul de la retraite et ne bénéficie pas aux retraités.

La seule solution pour que la politique de santé soit digne d'un pays riche est de légiférer pour que la Sécurité Sociale rembourse à 100% les soins de santé. Toute autre choix détruit notre système de sécurité sociale protecteur, solidaire et égalitaire selon ce fondement : «Cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins».

Un Guide Spécial dédié à la protection sociale complémentaire va sortir, il a pour but de vous éclairer sur ce projet et de vous armer lors des négociations locales obligatoires qui porteront sur le choix du prestataire, du niveau de participation, du socle de garanties, etc...

Rappelez-vous ces quelques mots d'Ambroise Croizat, créateur de la Sécurité Sociale : «Jamais nous ne tolérons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès »,



INTERVENTION DE DIDIER LOUVET
AU Xème congrès de l'UFICT
DES SERVICES PUBLICS
18 MAI 2021



Bonjour les camarades et merci pour l'invitation que vous m'avez adressée.

Ici, parmi vous je suis un peu chez moi.

Quelques anciens se rappelleront de ma participation pendant quelques années à la direction de l'UFICT. Je suis toujours en activité et toujours UFICT, même si j'ai rejoint depuis 8 ans l'UFR pour en assurer l'animation. Je suis donc très intéressé par vos travaux.

Votre document d'orientation a particulièrement retenu mon attention et notamment sur 2 aspects, celui de vos revendications sur les retraites et celui de la syndicalisation et de votre mode d'organisation.

Même si la réforme des retraites est momentanément dans les cartons, celle-ci n'est pas enterrée, Bruno Le Maire le rappelle périodiquement.

Déjà le système actuel n'est pas satisfaisant. La non prise en compte des primes dans le calcul conduit à une baisse très importante du pouvoir d'achat lors de la liquidation de la pension. La cotisation au titre du RAFP ne répond pas au problème et cette retraite additionnelle s'apparente plus à du racket qu'à la réponse à notre exigence. Le tassement des grilles, le gel du point d'indice, l'instauration des indemnités au mérite et leurs caractères aléatoires aggravent encore le constat.

La situation deviendrait carrément dramatique avec la nouvelle réforme qui prévoit de calculer la pension sur l'ensemble de la carrière au lieu des 6 derniers mois. Le système serait de plus adossé à un décompte par points qui seraient revalorisés annuellement selon négociations basées sur des critères tronqués, au lieu de l'indice des prix. Je rappelle que nous sommes, à la Cgt, pour une revalorisation calquée sur l'augmentation moyenne des salaires plus favorable à long terme.

Les dégâts seront identiques que vous soyez du régime public ou privé, même si des paramètres diffèrent.

Dans tous les cas, la cohorte des personnes âgées pauvres vous tend les bras et plus encore, si vous êtes une femme.

C'est pour défendre en premier lieu cette préoccupation que la CGT a développé depuis 1967 l'Union Confédérale des Retraités.

L'UFR est une des composantes de cette structure et nous agissons pour l'ensemble des revendications portées par les retraités : La défense et l'amélioration des Services Publics, un système de soins qui réponde aux besoins, l'accès pour tous à la culture et aux loisirs, une société plus juste, etc...

Nos orientations sont donc identiques aux vôtres sans les questions liées directement au travail, même si elles reprennent aussi l'emploi

Etre syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de travail et au-delà ses conditions de vie. Etre syndiqué en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

Ces enjeux nous concernent tous, l'UFR, actifs UFICT ou pas.

Tous ensemble, nous sommes plus forts, nous en sommes tous convaincus mais le slogan ne suffit pas !

Nous devons être plus nombreux pour être plus efficaces.

Or, nous devons bien constater que nous avons tous de gros progrès à accomplir.

L'UFR rassemble 5500 syndiqués, ce qui en fait la 5^{ème} plus grosse UFR de notre confédération.

C'est une force qui compte et renforce notre fédération. Ceci a encore été décisif pour que la CGT conforte sa première place lors des élections récentes de la CNRACL.

Ce nombre d'adhérents est inférieur d'ailleurs à la réalité car nous savons que de nombreux syndiqués retraités restent comptabilisés dans les actifs au Cogétise.

.../...

.../...

Pour notre champ fédéral, ce sont quelques 800 000 retraités, anciens agents ou salariés des établissements et régies privées. Notre fédération compte 80000 adhérents. Ces 2 chiffres soulignent l'énorme marge de progression possible pour la syndicalisation des retraités.

Combien d'entre eux ont fait partie de l'encadrement ? Plusieurs dizaines de milliers...

Combien étaient ils adhérents à la CGT ? Plusieurs milliers ...il suffit de lire votre tableau orga pour en être convaincu. Alors, pourquoi si peu nous rejoignent à la retraite.

Nous estimons qu'environ 2 actifs sur 10 restent à la CGT lors de l'arrivée en retraite.

Rester syndiqué lors du départ de la vie active n'est pas une évidence. Combien d'adhérents, voire de responsables de nos syndicats se retirent chaque année, persuadés de n'être plus utiles, de n'avoir plus rien à défendre.

D'autres raisons existent : l'envie d'être tranquille, l'absence de lieu dynamique pour militer, parfois l'absence de prise en compte par les actifs et des moyens utiles à leur vie syndicale, quelques fois le ressenti de n'être qu'une force d'appoint ou des bouche-trous.

Que de force et compétences réelles perdues pour leur syndicat, pour leurs collègues retraités de l'organisation syndicale ? Leur expérience militante pourrait former les plus jeunes.

Mais une autre raison peut aussi être discutée. Les UFICT sont souvent organisés en section ou syndicat. Les relations entre le syndicat, dit général, et la section ou le syndicat UFICT ne sont pas toujours aussi amicales et solidaires qu'elles le devraient, même si nous partageons tous le même objectif de lutte contre les inégalités et l'exploitation de l'homme par l'homme. Cela peut occasionner quelques difficultés, par la suite, pour être tous réunis sous la même bannière des retraités CGT.

Au sein de la CGT, les syndicats peuvent créer des sections et il en est de même pour vos syndicats. Dès lors pourquoi ne pas favoriser cette forme de syndicalisation me rétorquerez-vous ?

Honnêtement, même sans les réticences des instances de la CGT, je pense qu'il ne faille pas ajouter des spécificités aux spécificités. Lorsque nous sommes retraités, nous sommes retraités, certes ex cadres, mais retraités agissant pour leurs revendications relatives à leurs nouvelles conditions.

Et ça marche !

Soyez sûrs qu'il y a une vie active pour les retraités de l'encadrement , SURTOUT S'ILS SONT MILITANTS. Je vous en apporte la preuve : sur 9 camarades élus au bureau de l'UFR, 7 étaient UFICT dont 5 anciens membres de la direction de l'UFICT. 3 nouveaux camarades nous ont rejoints lors de votre mandat : Brigitte Yvraie, Jean-marc Gardère et Bernard Callens.

Ce n'est pas si étonnant après tout, car il n'est pas si simple d'être cadre à la CGT, pris entre le marteau de nos dirigeants politiques et les agents et salariés qui contestent à juste titre les ordres que nous sommes contraints d'appliquer, lors qu'ils ne sont pas illégaux. il faut une bonne dose de conviction militante pour résister à la pression.

Militant un jour, militant toujours !

Dès lors, amener à la continuité syndicale les cadres, ingénieurs et techniciens doit faire partie de vos préoccupations syndicales au même titre que la pérennité de votre syndicalisme spécifique.

Vous pouvez même nous rejoindre plusieurs années avant la liquidation de votre pension. Christine abondera par son témoignage et expérience.

Tout comme pour notre direction fédérale, l'implication de la direction de l'UFICT et de tous ses dirigeants de syndicats sont incontournables pour que l'UFR atteigne ses objectifs de syndicalisation et revendicatifs.

Les retraités sont aussi une force politique, d'autant qu'ils sont très attachés à la vie démocratique et des électeurs fidèles particulièrement opposés aux extrêmes droites. C'est donc une composante incontournable pour faire barrage à la peste brune.

Faut-il insister sur leur influence au sein de leurs engagements multiples dans le monde associatif, maillage indispensable pour une société plus humaine.

A partir de ces éléments, une réflexion doit s'engager sur le rôle et la place des retraités dans la société et au sein de toute la CGT, dont notre fédé et notre UFICT.

Quelles démarches adoptons nous pour favoriser la syndicalisation qui est l'affaire des retraités, mais plus encore celle des actifs ? Le premier vecteur de syndicalisation est la continuité syndicale. Travaillons-y !

La pandémie sert déjà de prétexte au gouvernement et au patronat pour remettre en cause nos conquises sociales. Pour eux l'après crise est déjà réglé. Ça sera aux actifs et aux retraités de passer à la caisse.

Tous ensemble nous sommes plus forts pour contrer les mauvais coups.

Le financement de la Sécurité Sociale en situation de dépendance.



Dans son principe originel la Sécurité Sociale devait être financée par les cotisations sociales prélevées sur les salaires. Le respect de ce principe faisait du salarié et de son travail la pierre angulaire du système. La partie de cotisation versée par l'entreprise fait partie du salaire, c'est le salaire « socialisé ».

Il découlait aussi de ce principe que la représentation des salariés, les syndicats devaient se voir attribuer la gestion de la Sécurité et ainsi permettre que les recettes soient justement affectées aux champs couverts par la Sécurité Sociale : Risques « Maladie », « vieillesse », « Famille », « Accidents du travail et maladies professionnelles ». Dans cette logique, le fil conducteur des choix budgétaires reposait sur une politique de besoins en matière de santé par exemple, nécessité de définir des règles sur les questions de retraite et le soutien aux familles, les AT/MP reposant sur le financement exclusif des entreprises tant sur la réparation que sur la prévention.

Or, depuis les lois de 1996 imposant la détermination d'une loi de financement de la Sécurité Sociale, la logique a été complètement inversée. Nous sommes désormais dans la rationalisation et nous en constatons les effets désastreux aujourd'hui.

Mais ce qui a aussi fondamentalement changé ce sont les sources de financement des charges de Sécurité Sociale, comme on le voit à l'image des chiffres de l'exercice 2019 :

Recettes de la Sécurité Sociale pour 2019

Cotisations sociales : 453,9 MDS€. (55%)

Impôts et Taxes : 243 MDS€ (29,5%)

Contribution publique : 105,7 MDS€ (12,8%)

Autres : 20,6 MDS€ (2,5%)

On constate une forte diminution de la part des cotisations sociales provoquée par les abondantes exonérations octroyées aux entreprises (90 MDS€ en 2019).

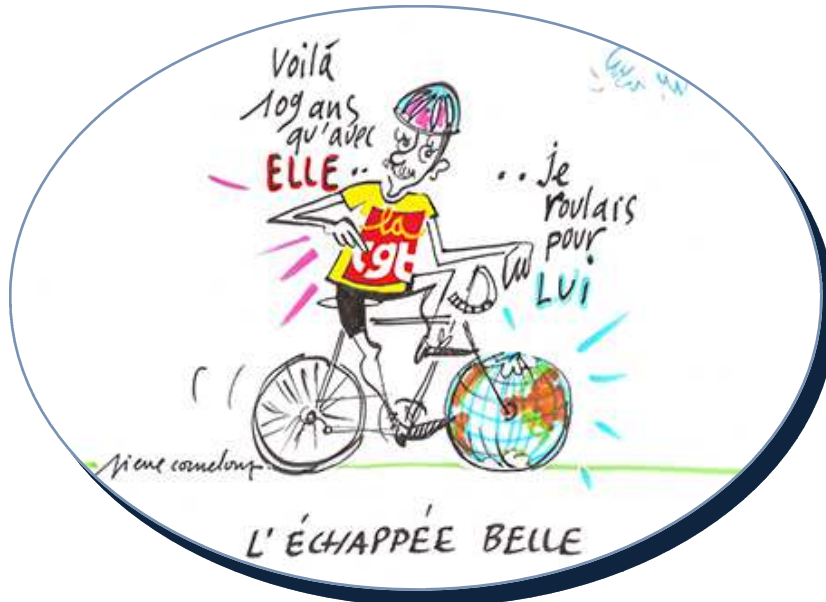
La part des cotisations est passée de 65% en 2000, à 61% en 2017 pour aboutir à 55%.

A l'inverse, **la part des Impôts et Taxes n'a cessé d'augmenter passant de 20% en 2000, à 24% en 2017 pour atteindre presque 30% en 2019.**

La part des cotisations payée par les salariés n'ayant pas diminué (la seule exonération des heures supplémentaires est négligeable) et celle des retraités non plus avec les hausses de CSG, la baisse de la part des cotisations relève de la seule partie des entreprises (CICE, Pacte de croissance, mesures Fillon d'allègements sur les bas salaires, Crédit Recherche, etc.)

Ce sont donc les « contribuables » et les consommateurs (TVA) qui comblent les manques de ressources. Il y a donc un effet cumul cotisations sociales + Impôts et Taxes qui reposent sur les salariés et sur les retraités, c'est-à-dire le noyau dur du matraquage fiscal.

Les choix fiscaux « de classe » qui sont symbolisés par la suppression de l'ISF, par les baisses des impôts sur les sociétés et sur les bénéfices, les niches fiscales sur certains investissements, voire sur les dividendes renforcent le caractère arbitraire des politiques fiscales que porte à merveille l'actuel locataire de Bercy LE MAIRE.



La dernière échappée de Robert Marchand



Notre ami et camarade Robert Marchand est décédé à Mitry-Mory (77) le 22 mai 2021 à l'âge de 109 ans. Né le 26 novembre 1911, Robert était devenu un des rares témoins des grands événements sociaux du 20^e siècle.

Connu du monde entier pour ses exploits cyclistes, Robert était aussi un homme d'engagement et de convictions. Adhérent à l'Union syndicale des retraités CGT de Mitry-Mory et au Parti communiste Français, abonné de longue date à Vie Nouvelle — qui lui a consacré un magnifique portrait en novembre 2011 — et à l'Humanité, Robert n'aura eu de cesse de porter et de transmettre des valeurs humanistes universelles.

Passionné de vélo, il avait établi le record du monde de l'heure des centenaires sur piste en 2011.

Record qu'il avait battu en 2016 à l'occasion de ses 105 ans. La même année, lors d'une émouvante réception marquant les 80 ans d'engagement de Robert Marchand dans le mouvement social, Philippe Martinez, Secrétaire général de la CGT, lui a remis la médaille d'honneur de la CGT. On se souviendra de la réaction de Robert : « *C'est la plus belle que j'ai jamais eue* ».

L'Union fédérale des retraités CGT, adresse leurs sincères condoléances à la famille de Robert Marchand, à l'Union locale CGT et à la Municipalité de Mitry-Mory.

Liberté, je crie ton nom

La « liberté retrouvée » est célébrée par des médias au bord de l'extase, la liberté de ré-ouvrir les terrasses et les commerces !

En attendant, le monde d'après ressemble au monde d'avant avec son cortège de « libertés » identiques :

Liberté de fermer des centaines de lits d'hôpitaux et de malmenier les soignants alors qu'une pandémie a frappé et continue de frapper le pays,

Liberté de supprimer à la rentrée prochaine des centaines de postes d'enseignants,

Liberté de privatiser définitivement EDF,

Liberté d'accentuer la casse des services publics,

Liberté de précariser des millions de salariés avec la réforme de l'assurance chômage,

Liberté d'ubériser des pans entiers de la société et de paupériser des dizaines de milliers de jeunes,

Liberté de massacrer un peu plus la planète avec une économie toujours plus mondialisée,

Liberté de perdre un œil dans une manif,

Liberté pour Bernard Arnaut de passer du 4ème rang à la 3ème place des plus grandes fortunes mondiales,

Liberté d'être enfumé par des médias aux ordres !

Bref,

"La liberté pour le Capital d'écraser le travailleur",

Allez, pour être honnête, il vous reste encore quelques libertés et notamment celle de vous précipiter dans un futur pas si lointain dans les salles de cinéma pour aller voir le prochain documentaire de Gilles Balbastre « Ceux qui tiennent la laisse »,

Vive la liberté de ne pas obéir à Ceux qui tiennent la laisse !

Gilles Balbastre , militant CGT NORD



LA COMMUNE DE PARIS

Un exemple de volonté politique

Cette année 2021 marque le 150^e anniversaire de la Commune de Paris, et plus particulièrement en ce mois de mai qui fut le théâtre de combats héroïques, pour préserver l'espoir né de cette expérience, courte, mais Ô combien fructueuse. Pendant ses 72 jours d'existence, cette république laïque a fait voler en brèche l'ancien monde du second empire.

En Mars 1871, le gouvernement d'Adolphe Thiers, réfugié à Versailles, ne souhaite qu'une chose : traiter avec Bismarck pour contenir la poussée populaire – A une époque plus récente, on préférerait Hitler au front populaire. La Commune de Paris, avec un peuple livré à lui-même et plongé dans la misère, avec pour seule défense sa garde nationale et 700 canons, (issus d'une souscription populaire), tente de réorganiser sa vie sociale, sur des bases plus favorables aux travailleurs.

Elle fut antiraciste et internationaliste, accueillant en son sein les étrangers comme des frères.

Elle fut sociale et vit la première grande bataille du travail contre le capital.

Elle établit une échelle des salaires, un salaire minimum et la diminution du temps de travail, en tâchant d'éradiquer le fléau du chômage ;

Elle fut démocratique ; instaurant la liberté de la presse, suscitant en permanence la participation de l'action populaire, légitimant ses décisions par la convocation d'élection libres et adossant la fonction publique au principe de responsabilité et de citoyenneté.

Elle aura, en deux mois, accompli des réformes aussi importantes que :

- Le rétablissement du suffrage universel (masculin seulement, malheureusement)
- Décidé la séparation de l'Eglise et de l'État, l'instruction publique gratuite pour tous,
- Etabli un moratoire des dettes privées et annulé les loyers impayés,
- Réquisitionné les logements vides au profit des victimes des bombardements versaillais,
- Décidé la suspension des ventes d'objets déposés au mont de piété,
- Développé les associations et les organisations syndicales y compris pour les femmes,
- Pris les premières mesures fondant le droit au travail : salaire minimum, fermeture des marchés et halles le dimanche, suppression du système des retenues sur salaires, réglementation du travail de nuit pour les boulangers,
- Les ateliers abandonnés par les patrons enfuis à Versailles sont réquisitionnés et confiés à des associations ouvrières, en lien étroit avec les syndicats.

Non, la fatalité n'existe pas. Ainsi dans ce pays ravagé par la guerre, le peuple s'est montré capable de promouvoir une république sociale, de par sa seule VOLONTÉ POLITIQUE.

Evelyne Orand—Paris

Et en mémoire aux victimes



Quand nous chanterons le temps des cerises
Et gai rossignol et merle moqueur
Seront tous en fête
Les belles auront la folie en tête
Et les amoureux du soleil au cœur
Quand nous chanterons le temps des cerises
Sifflera bien mieux le merle moqueur

Mais il est bien court le temps des cerises
Où l'on s'en va deux cueillir en rêvant
Des pendants d'oreilles
Cerises d'amour aux robes pareilles
Tombant sous la feuille en gouttes de sang
Mais il est bien court le temps des cerises
Pendants de corail qu'on cueille en rêvant

Quand vous en serez au temps des cerises
Si vous avez peur des chagrins d'amour
Évitez les belles
Moi qui ne crains pas les peines cruelles
Je ne vivrai point sans souffrir un jour
Quand vous en serez au temps des cerises
Vous aurez aussi des peines d'amour

J'aimerai toujours le temps des cerises
C'est de ce temps-là que je garde au cœur
Une plaie ouverte
Et Dame Fortune, en m'étant offerte
Ne pourra jamais fermer ma douleur
J'aimerai toujours le temps des cerises
Et le souvenir que je garde au cœur

Paroliers : Renard Antoine Aime / Clément Jean-Baptiste



CIRCLE HERCULE, SINON JE T'APOSTROPHE...

HALTE AU DEMANTELEMENT D'EDF

Halte à la vente à la découpe d'ENGIE

I - Hercule ou grand EDF, deux vocables pour un seul et unique projet. Chef d'orchestre MACRON et la Commission Européenne, musique : Direction EDF

Hercule devient Grand RDF. Ce changement de vocabulaire en dit long sur les difficultés rencontrées par le Gouvernement et les directions. Les luttes de l'ensemble des salariés du secteur public depuis plusieurs mois sur l'ensemble du territoire ont contribué à faire éclater, dans l'opinion publique, ce qui se tramait dans les cabinets feutrés de la Commission européenne et du gouvernement français ;

Le contenu de ce plan de réforme reste donc à l'identique. Il porte le projet de scinder EDF en trois sociétés distinctes ? Une maison-mère publique, une quasi-régie hydraulique et une société dédiée aux énergies renouvelables, à la vente d'énergies et aux réseaux de distributions dont le capital sera ouvert. On aura donc la séparation de la production et de la vente, et à la fin, une privatisation de l'entreprise.

Et pendant ce temps là

Les particuliers vont devoir rembourser leur compteur Linky à partir de 2022. Les pouvoirs publics avaient pourtant toujours dit qu'il serait gratuit pour les Français. Les associations montent



II - Projet Grand EDF suspendu ! Pourquoi ?

Si le Gouvernement français et la Commission européenne de Bruxelles sont en accord sur le fond, (mettre fin à la dernière intégrée, EDF, dernier fleuron industriel et commercial français), ils ne sont pas d'accord sur la forme.

Bruxelles considère que la désintégration proposée est insuffisante et exige une désintégration telle que les subventions accordées à la transition écologique (énergies renouvelables) ne puissent, d'une façon ou une autre, bénéficier à la maison mère EDF.

MACRON se trouve dans une situation difficile. La montée des luttes, dans tous les secteurs d'activité des IEG (industries électriques et gazières), l'approche des élections nationales avec un hypothétique verdict des urnes et une Commission européenne pressée d'en finir pour installer une économie de marché dans le secteur énergétique le conduit à surseoir cette réforme. Même si philosophiquement ils sont d'accord/ A suivre ...

III - Accord philosophique

Gouvernement Français et Commission européenne de Bruxelles partagent la même philosophie : Les investissements lourds et peu rentables, la charge de la dette à EDF nationalisé et les activités subventionnées ou très rentables privatisées

Le groupe EF est endetté à hauteur de 40 millions d'euros. Le Gouvernement, à la recherche de cash décide, de céder au secteur marchand des pans entiers de ses activités.

La désintégration d'EDF ne permettra plus à celle-ci de répondre à l'intérêt général. Ce découpage de groupe affaiblira ses capacités globales d'investissements.

Nous savons tous que dans le nucléaire, les investissements lourds de long terme sont nécessaires en vue d'une production d'énergie bas carbone ainsi qu'à la mise aux nouvelles normes strictes de conformité de plusieurs centrales (ex : le grand carénage).

Ainsi le projet conduirait à la nationalisation du nucléaire, pardon des charges, (dettes et investissements) et à la privatisation des secteurs rentables, tels Commerce, Enedis...anciennement EDF distribution.

En Chiffres

URGENCE SOCIALE



3 200 €

Montant de la facture énergétique moyenne
d'un ménage en France.



15 %

des ménages
affirment avoir souffert du froid dans leur domicile durant l'hiver 2017-2018.



6,7 millions

de personnes
soit 11,6 % des ménages ont dépensé en 2017 plus de 8 % de leurs revenus pour se chauffer.



30 %

des ménages
(et 43 % des 18-34 ans) ont restreint le chauffage pour réduire leur facture durant l'hiver 2017-2018.



1 ménage sur 10

a du mal à faire face aux factures d'électricité, de gaz, de fioul ou de bois.



3 ménages sur 10

limitent leur consommation de chauffage pour des raisons économiques.

Et pendant ce temps là

IV - Les Energies renouvelables (ENR) et ENEDIS privatisées

Pour satisfaire la Commission, l'Elysée a donc imaginé une réforme de la structure capitalistique du groupe EDF. Le bât blesse principalement sur le sort réservé aux énergies renouvelables et à la distribution d'électricité (ENEDIS), logées dans une filiale « verte » dont environ 30% du capital serait mis en bourse dans un premier temps ; 10% par la suite ?

ENEDIS (filiale distribution) est considérée comme la pépite du groupe et les ENR, un secteur économique d'avenir, seraient donc isolées et livrées aux marchés financiers. La finalité et le but non avoués est de laisser au secteur public, le coûteux vieux nucléaire, et de livrer aux investisseurs privés les activités les plus juteuses ;

Pourquoi ces activités sont privatisées ? Parce qu'elles sont sans risques financiers car subventionnées. Pour ENEDIS par un prélèvement sur chaque KWH vendu (quel que soit le fournisseur) environ 45 % TURPE (tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité). Pour le renouvelable par un prélèvement sur les factures également CSPE (contribution au service public de l'électricité) afin de rentabiliser ces énergies par rapport au nucléaire l'hydraulique ou les productions carbonées. Pour Bruxelles et MACRON impensable de subventionner un service public nationalisé, cette manne doit être réservée au secteur privé.

V - Projet « Clamadiou », c'est la mise à la découpe d'ENGIE

La transition énergétique sacrifiée sur l'autel du profit. Alors que le groupe constitue un appui majeur de la transition énergétique et écologique de la France, son président, Jean-Pierre Clamadiou, a décidé de le démembrer pour le vendre au plus offrant. Le plan doit se dérouler en trois phases. Tout d'abord, après la vente des actifs dans SUEZ, il s'agit de séparer les activités avec, d'un côté, le cœur de métier dans une entité rebaptisée New ENGIE et de l'autre, dans une entité appelée Bright, celles considérées comme étant secondaires. La deuxième étape consiste à poursuivre le développement des énergies renouvelables. Enfin, il a déjà annoncé la mise en vente d'Endel, une entreprise qui exerce pourtant une activité industrielle stratégique, et qui devrait être un acteur clé du démantèlement des centrales nucléaires. Ainsi, la casse sociale se poursuit. Des milliers de suppressions d'emplois sont d'ores et déjà prévisibles, les mobilisations des gaziers sont l'émergence d'une inquiétude grandissante dans la profession. **Projet « Clamadiou », c'est la mise à la découpe d'ENGIE**

La transition énergétique sacrifiée sur l'autel du profit. Alors que le groupe constitue un appui majeur de la transition énergétique et écologique de la France, son président, Jean-Pierre Clamadiou, a décidé de le dé-

Et pendant ce temps là

Abstraction faite de l'évolution de l'inflation depuis 2004 (soit 21%), le prix du gaz a augmenté de 76%

VI - Comment, dès lors, sortir de cette impasse ?

La CGT a des propositions et elle souhaite les faire entendre, notamment sur les statuts juridiques. Elle propose de sortir l'Energie du secteur marchand et de créer deux établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic), l'un pour l'électricité et l'autre pour le gaz. Créer de telles structures permettrait de rendre cohérent tout le processus : la production, le transport, la distribution, la commercialisation, la vente à prix coûtant sans distribution de dividendes. Malheureusement, la fédération de l'Energie n'a jamais été reçue pour discuter de cette alternative.



Vie nouvelle



ABONNEMENT INDIVIDUEL

Abonnement d'une année de date à date pour 6 numéros

Nouvel abonné
ou parrainage :
13,50 €

Renouvellement :
17 €



ABONNEMENT DE SECTION

À partir de 5 abonnements.
Abonnement sur l'année civile
pour 6 numéros
soit du 221 au 226

Nouvel abonné :
13,50 €

Renouvellement :
15,75 €



Abonnement en cours d'année :

5 numéros : 13,25 €
4 numéros : 10,60 €
3 numéros : 7,95 €
2 numéros : 5,30 €
1 numéro : 2,65 €

Vie nouvelle + TSS

ABONNEMENT INDIVIDUEL

Abonnement d'une année de date à date pour 6 numéros

Nouvel abonné
ou parrainage :
17,50 €

Renouvellement :
26 €

ABONNEMENT DE SECTION

À partir de 5 abonnements.
Abonnement sur l'année civile pour 6 numéros soit du 221 au 226 pour Vie nouvelle et du 992 à 997 pour Travailleurs du sous-sol

Nouvel abonné :
17,50 €

Renouvellement :
20,10 €

Abonnement en cours d'année :

5 numéros : VN + TSS : 17,00 €
4 numéros : VN + TSS : 13,60 €
3 numéros : VN + TSS : 10,20 €
2 numéros : VN + TSS : 6,80 €
1 numéro : VN+ TSS : 3,40 €

VENTES PROMOTIONNELLES VN

Tout au long de l'année, vous pouvez commander des magazines pour le promouvoir. Les envois se font par lot de 25 exemplaires et les frais de ports sont à votre charge :

1 lot (25 ex) : 15€ - 2 lots (50 ex) : 20€
3 lots (75 ex) : 25€ - 4 lots (100 ex) : 30€

Le bon de commande est à envoyer avec le chèque de règlement. Vous pouvez également venir les chercher à Vie nouvelle à Montreuil

ÉDITION DE LISTING

Besoin de faire le point sur vos abonnés, vous pouvez nous demander une extraction. La première demande est gratuite et sera payante à partir de la deuxième au tarif de 22 €

Extraction d'un fichier pour le routage d'une publication : 64 €

ÉTIQUETTES AUTOCOLLANTES

Impression sur étiquette des noms et adresses de vos abonnés au tarif de 0,05€ l'unité, un minimum de 50 étiquettes est demandé.